

Communiqué de presse

Face à la propagation de l'homosexualité et à la culture de la promiscuité, les réseaux criminels ciblent les enfants au Liban

(Traduit)

Le Liban a été secoué par la nouvelle de la révélation du réseau criminel déviant (le gang TikTok) qui attire les mineurs et les enfants, les agresse et les viole, et les trafique dans des fêtes de masse débauchées ! Selon les informations de sécurité, le nombre de victimes mineurs de ce réseau pourrait atteindre des dizaines, et les détails des crimes sont encore publiés dans des chapitres, avec des noms considérés comme connus et célèbres dans le monde des réseaux sociaux, en plus d'autres noms qui restent encore cachés. Ce réseau criminel n'est pas le premier du genre et ne sera pas le dernier compte tenu de la propagation de la culture de la dépravation et de l'homosexualité dans notre pays. En 2016, le Liban s'est également réveillé avec un scandale similaire à celui-ci, avec son exploitation et sa laideur, lorsque les services de sécurité ont arrêté le plus grand réseau d'exploitation sexuelle et de traite des êtres humains, connu sous le nom de réseau Chez Maurice, qui a enlevé environ 75 filles du Liban et la Syrie depuis de nombreuses années dans le but d'en faire le trafic. De 2016 à 2024, les audiences du procès dans l'affaire Chez Maurice en sont encore à leurs débuts au Tribunal correctionnel en raison de la grève dans le secteur judiciaire et aussi de la fragilité de ce secteur en raison des ingérences politiques dans celui-ci.

Selon les chiffres de l'organisation Hemaya, environ 1 932 enfants au Liban ont été exposés à la violence entre janvier et septembre de l'année 2023. Les crimes d'exploitation sexuelle, en particulier contre les enfants, sont l'un des nombreux problèmes qui ont démontré la décadence morale et la corruption des valeurs sociétales au Liban, où l'alcoolisme et la toxicomanie, la prostitution, le suicide, la corruption, le viol d'enfants et d'autres tragédies dévastent cette société et d'autres sociétés capitalistes du 21^e siècle. Ce système capitaliste corrompu et corrompteur a non seulement détruit l'enfance, mais aussi l'humanité toute entière. Quiconque regarde la réalité de nos sociétés aujourd'hui voit l'ampleur des défis et des dangers dont nous souffrons à différents niveaux en raison de l'introduction des idées occidentales et de l'influence des concepts dangereux sur notre comportement de vie, ce qui a abouti à une réalité douloureuse. Il s'agit en fait d'une crise grave et d'un véritable défi auxquels sont confrontées les composantes des pays musulmans. Notre situation est résumée dans le noble verset :

﴿وَمَنْ أَعْرَضَ عَنْ ذِكْرِي فَإِنَّ لَهُ مَعِيشَةً ضَنْكًا وَنَحْشُرُهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ أَعْمَى﴾

“Quant à celui qui se détourne de Mon message, il mènera une vie misérable, et nous le ressusciterons, le Jour de la Résurrection, aveugle.” [Taha 20:124].

Cette situation est à cause de la séparation de la religion de la vie, c'est-à-dire l'abolition du besoin de l'homme de la religion et des lois divines, et sa séparation complète d'elles sous prétexte de modernité et de libertés. Le résultat a été la confusion, la perte et la propagation du vide spirituel, de l'ennui, de la frustration, de la dépression, de la perte et du suicide parmi les enfants et les jeunes, non seulement au Liban mais dans le monde entier.

Le crime de traite des êtres humains occupe la troisième place dans le trafic mondial qui génère d'énormes profits dans le monde entier, étant dépassé par le commerce des armes, suivi par celui de la drogue. Les Nations Unies estiment le nombre de victimes du traite des êtres humains dans le monde à environ 27,6 millions de personnes.

Le grand nombre de ces crimes et le nombre élevé de victimes nous prouvent l'échec des conventions internationales sur les droits de l'enfant, qui n'ont pas été promues dans notre pays et n'ont pas été imposées à nos sociétés que pour répandre l'immoralité et le vice en l'absence

d'un droit pénal dissuasif. Ainsi, la calamité s'est propagée, des générations ont été perdues et même tous les droits de l'homme ont été perdus. Ici l'ONU et ses affiliés, comme l'UNICEF, sont loin de s'occuper des enfants sauf dans le cadre de « formalités, dons, bénévolat et Journée mondiale de l'enfance, et n'oublions pas sa mention de statistiques annuelles ».

Parler des « droits de l'enfant » doit prendre en considération une recherche sérieuse de dispositions et de lois qui garantissent à chaque enfant sur la surface de la terre de vivre une vie digne, ne laissant aucune place à l'enfant pour qu'il soit menacé ou qu'il souffre. De telles règles et lois ne seront pas produites par l'esprit humain, mais ce sont plutôt des prescriptions légales déterminées par le Créateur de l'homme, de l'univers et de la vie, garantissant à chaque être humain ses droits, qu'il soit adulte ou enfant, homme ou femme. Le Créateur Seul connaît Sa création et IL est conscient de ce dont il a besoin et de ce dont il bénéficie. Allah le Tout-Puissant a dit:

﴿أَلَا يَعْلَمُ مَنْ خَلَقَ وَهُوَ اللَّطِيفُ الْخَبِيرُ﴾

Ne connaît-Il pas ce qu'Il a créé alors que c'est Lui le Compatissant, le Parfaitement Connaisseur. [Al-Mulk 67 : 14].

L'un des droits les plus importants de l'enfant est l'existence d'un État qui préserve ses droits et le protège d'une manière qui plaît à Allah, prend soin de ses affaires, répond à ses besoins nécessaires, moraux et matériels, ainsi qu'à ses services médicaux, et lui fournit avec une atmosphère de foi qui l'empêche de se désintégrer et de se perdre. Face à tous ces faits tragiques que nous avons mentionnés, nous ne pouvons nous empêcher de tirer la sonnette d'alarme et lancer des alertes en tant que familles et tuteurs en premier lieu et en tant que porteurs de la Dawah pour une action diligente dans la lutte contre tous les concepts corrompus et les idées destructrices qui affectent le premier et le plus important élément constitutif de nos sociétés, qui est la famille, selon ce que le meilleur de la création d'Allah, que la paix soit sur lui, a dit:

﴿أَلَا كُنتُمْ رَاعٍ وَكُنتُمْ مَسْئُولٌ عَنْ رَعِيَّتِهِ؛ فَإِلَّمَامٌ الَّذِي عَلَى النَّاسِ رَاعٍ وَهُوَ مَسْئُولٌ عَنْ رَعِيَّتِهِ، وَالرَّجُلُ رَاعٍ عَلَى أَهْلِ بَيْتِهِ وَهُوَ مَسْئُولٌ عَنْ رَعِيَّتِهِ، وَالْمَرْأَةُ رَاعِيَّةٌ عَلَى أَهْلِ بَيْتِ رَوْحِهَا وَوَلَدِهِ وَهِيَ مَسْئُولَةٌ عَنْهُمْ﴾

Sûrement ! Chacun d'entre vous est un gardien et est responsable de ses charges : L'Imam (Le dirigeant) du peuple est le tuteur et est responsable de ses sujets ; l'homme est le tuteur de sa famille (ménage) et est responsable de ses sujets ; La femme est la tutrice de la maison de son mari et de ses enfants et est responsable d'eux."

Il (saw) encourageait ses compagnons (ra) en disant :

«ارْجِعُوا إِلَى أَهْلِيكُمْ فَأَقِيمُوا فِيهِمْ وَعَلِّمُوهُمْ»

"Retournez à vos familles, restez avec eux et enseignez-leur (les croyances et les pratiques de l'Islam) et exhortez-les au bien. "

Il est de votre devoir, parents, d'être attentifs à ce que regardent vos enfants et aux sites qu'ils visitent sur Internet et aux sites de discussion sans but qui font perdre du temps sans aucun bénéfice, il est de votre devoir de les élever conformément à la doctrine (Aqida) islamique qui leur permet de faire la distinction entre ce qui est permis et ce qui est interdit, et qui construit en eux le caractère islamique distinctif. Allah (swt) dit dans Sa révélation décisive:

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا قُوا أَنْفُسَكُمْ وَأَهْلِيكُمْ نَارًا وَقُودُهَا النَّاسُ وَالْحِجَارَةُ عَلَيْهَا مَلَائِكَةٌ غِلَظٌ شِدَادٌ لَا يَعْصُونَ اللَّهَ مَا أَمَرَهُمْ وَيَفْعَلُونَ مَا

يُؤْمَرُونَ﴾

"Ô vous les croyants! Protégez-vous, ainsi que et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des anges redoutables et sévères, ne désobéissent jamais à tout ce qu'Allah leur commande – et faisant strictement ce qu'on leur ordonne." [At-Tahrim 66 : 6].

**La section Féminine
au Bureau Central des Médias
du Hizb ut Tahrir**

